

LES CONGRÈS OUVRIERS

LE CONGRÈS "GUESDISTE" DE ROANNE - DU 26 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE 1882 -

Pendant que se tenait le Congrès de Saint-Etienne les partisans de M. Guesde s'étaient rendus à Roanne, où ils avaient organisé leur Parti.

Les Groupes représentés étaient les suivants :

- *Cercle de la Jeunesse socialiste*: R. Neveu, délégué.
- Pontoise: *Chambre syndicale des corporations de Pontoise*: Raoul Fréjac, délégué.
- Roanne: *Union syndicale des tisseurs, Groupe l'Avant-Garde révolutionnaire, Groupe le Vengeur, Cercle de la Jeunesse socialiste, Cercle le Drapeau Rouge, l'A venir Social de Roanne, Groupe l'Egalité, Union des femmes socialistes*: Louis Delorme, conseiller municipal de Roanne, Guillot, Devarenne, Donjon. Ch. Fouilland. Aulas, Calais, citoyenne Roche, délégués.
- Alais: *Groupe d'action politique et sociale l'Egalité*: Lalauze. conseiller municipal d'Alais, délégué.
- Angoulême: *Groupe l'Egalité*: Libert, délégué.
- Bézenet: *Cercle socialiste des ouvriers de Bézenet*: Bouchard, délégué.
- Bordeaux: *Chambre syndicale des chaudronniers, Chambre syndicale des cordonniers, Groupe l'Egalité, Groupe de propagande anarchiste, Chambre syndicale des caissiers*: Chapoulie, délégué.
- Commentery: *Cercle républicain des ouvriers de Commentry*: Favier, délégué.
- Lyon: *Agglomération lyonnaise (Groupe d'études L'Avant-Garde. Cercle d'études sociales des prolétaires collectivistes. Chambre syndicale des garnituriers, Groupe l'Egalité, Groupe d'études du Progrès, Chambre syndicale des Dames réunies, Groupe d'études de la rue du Caire, Cercle d'études les Egaux)*: citoyenne Laurent, citoyens Buzenac et Farjat, délégués. *Cercle l'Emancipation*: Chollet, délégué.
- Montluçon: *Cercle républicain des ouvriers de Montluçon*: Dormoy, délégué.
- Montvicq: *Cercle républicain des ouvriers de Montvicq*: Paul Lafargue, délégué.
- Paris: *Groupe d'études et d'action politique des 1er et 2ème arrondissements*: Bazin, délégué. *Groupe l'Egalité*: Jules Guesde, délégué. *Cercle des collectivistes révolutionnaires du 14ème arrondissement*: Lefèvre, délégué. *Groupe des socialistes de la Haute-Savoie, résidant à Paris*: Roux, délégué. *Groupe des socialistes de l'Allier, résidant à Paris*: Dereure, délégué.

Ils lui donnèrent le nom de *Parti ouvrier*, titre qui se modifia plus tard en celui de *Parti ouvrier français* et le placèrent sous la direction d'un Conseil national composé de cinq membres et dont la résidence se trouvait fixée par le Congrès national annuel. Le siège de ce premier Conseil fut la ville de Lyon.

Les guesdistes avaient été excommuniés par les possibilistes, à leur tour ils excommunièrent leurs adversaires:

... Attendu qu'ils ont eu pour but de transformer en marche-pied électoral et en fabrique de conseillers municipaux et de députés le prolétariat français constitué à Marseille et au Havre en parti d'expropriation politique et économique et n'admettant l'action électorale que comme un moyen d'agitation et de propagande: le 6ème Congrès du Parti national ouvrier tenu à Roanne a décidé dans sa séance du 27 septembre (1882):

De déclarer déchu de son mandat, comme traître au Parti qu'il a déchiré et tenté d'embourgeoiser, le Comité dit national sorti des manipulations possibilistes.

Ils votèrent encore une intéressante résolution, dont nous croyons devoir donner le texte intégral:

De la conquête du pouvoir administratif dans la commune et politique dans l'Etat.

1- *Considérant que la distinction du pouvoir politique selon qu'il s'agit de l'Etat et administratif selon qu'il s'agit de la Commune est aussi arbitraire que chimérique, l'Etat concentrant ces deux pouvoirs dont les communes n'ont que les miettes;*

Considérant que l'émancipation des travailleurs ne peut sortir que de l'expropriation de la classe capitaliste et que, dans les conditions économiques et politiques d'aujourd'hui, l'Etat seul entre les mains du Parti ouvrier peut être le moyen d'une pareille émancipation;

Le Congrès national de Roanne déclare que la conquête de l'Etat, c'est-à-dire du pouvoir central (1), doit être l'unique objectif politique du Parti.

Mais, attendu que la conquête des municipalités et la lutte en vue de cette conquête sont de puissants moyens de propagande et d'agitation, du moment qu'au lieu de dissimuler ou de replier son drapeau, le Parti ouvrier entrera en ligne avec l'intégralité de ses revendications collectivistes révolutionnaires votées au Congrès de Marseille et sanctionnées au Congrès du Havre;

Le Congrès national de Roanne engage le Parti à continuer, comme par le passé, à intervenir dans les élections communales, devenues à la fois une école et un champ de manoeuvre.

2- *Considérant que l'action des municipalités ouvrières ne saurait être organique ou réformiste, subordonnée qu'elle est à la liberté capitaliste et à la toute puissance gouvernementale qui protège et consacre cette liberté;*

Considérant qu'en laissant croire le contraire aux travailleurs, en leur donnant à entendre qu'une fois en leur pouvoir les municipalités pourront devenir un instrument de réalisations immédiates ou d'affranchissement graduel, le Parti ouvrier préparerait à la classe qu'il représente des déceptions qui se retourneraient contre lui;

Mais, considérant qu'autant elles seraient impuissantes à abolir ou même à améliorer le salariat, autant les municipalités ouvrières peuvent, par les mesures qu'elles prendront, dévoiler l'abîme qui sépare le Parti ouvrier des Partis politique bourgeois, démontrer aux travailleurs le parti qu'ils pourront tirer de la conquête de l'Etat;

Considérant enfin que les conflits, que ces municipalités pourront et devront créer entre elles et le pouvoir central, sont de nature à précipiter la révolution; le Congrès national décide:

- Que le Parti ouvrier doit se garder de demander aux municipalités par lui conquises des réformes qu'elles ne sauraient donner;

- Que, dans toutes les municipalités dont il pourra s'emparer, le Parti ouvrier devra, sans se préoccuper de leur annulation prévue, prendre des arrêtés conformes à son programme politique et économique, tel qu'il a été formulé par nos Congrès nationaux.

Enfin au réquisitoire violent qui avait été prononcé contre eux, ils ripostèrent par un réquisitoire non moins violent.

En saignant à blanc le prolétariat parisien, la bourgeoisie omnicolore avait cru s'attirer un quart de siècle de tranquillité. Son illusionne fut que de courte durée. A la fin de 1877, avec le journal l'Egalité, reparurent les théories collectivistes, qui avaient marqué les derniers Congrès de l'Internationale, au grand désespoir de la majeure partie des délégués français. Le Congrès de Marseille à jamais mémorable, qui comptait cent trente délégués de plus de quarant-cinq villes, tous ouvriers et tous appartenant aux groupes corporatistes qu'ils représentaient, compléta en la dépassant l'Internationale, dont le collectivisme ou le communisme, exclusivement foncier, laissait de côté l'outillage industriel et commercial. Ce n'est plus seulement le sol, ce sont "tous les instruments et toute la matière du travail" dont il vota "la rentrée à la société par tous les moyens possibles". Pendant le Congrès, c'est à dire tant que dura la bataille, le Prolétaire refusa de prendre parti, sous prétexte qu'il avait des bailleurs de fonds dans les deux camps.

Le programme acquis, il s'agissait de le répandre, et comme moyen, Marseille avait placé en première ligne les candidatures de classe, transportant dans l'arène politique l'antagonisme des intérêts qui exis-

(1) Par conquête de l'Etat, nous n'entendons pas la conservation, mais la destruction de l'Etat bourgeois et la constitution d'un pouvoir révolutionnaire ouvrier jusqu'à l'expropriation économique complète de la classe capitaliste. (Note du programme.)

tent dans l'atelier entre salariés et salariants. Il fallait donc donner au programme la forme électorale. C'est à quoi pourvut le Congrès régional de Paris, de juillet 1880, en donnant un programme électoral divisé en deux parties: 1- les Considérants qui n'étaient que l'expression scientifique des résolutions collectivistes de Marseille et rapellaient au prolétariat la transformation économique qu'il lui restera à opérer, lorsqu'il se sera révolutionnairement emparé du pouvoir politique; 2- un certain nombre d'articles, applicables même en période bourgeoise, dont la réalisation était de nature à hater la victoire finale, et qui, formulés par les travailleurs eux-mêmes dans leurs diverses grèves, devraient les amener d'autant plus vite au jeune Parti ouvrier. Porté à l'ordre du jour du Congrès national du Havre, en novembre 1880, ce programme fut sanctionné à la presque unanimité et devint la charte constitutive du Parti.

Les seuls à l'attaquer alors étaient des étrangers et des ennemis. C'étaient les coopérateurs, qui avaient cessé de compter dans le mouvement ouvrier. C'étaient les vieux anarchistes de Suisse et les nouveaux anarchistes de France, qui se montraient sourds à tout ce qui n'était pas picrate de potasse ou dynamite sur le papier. C'était encore l'Alliance dite socialiste qui, fondée contre le Parti ouvrier par quelques retour-de-Londres furibonds qu'on ait osé marcher sans eux et aller plus loin qu'eux, lui reprochait d'être "un programme pour l'an 2000". C'était encore M. Félix Pyat, l'homme à la petite balle tirée par les autres, qui l'accusait dans sa "Commune" de "minimiser" la révolution qu'il "maximait" lui, avec son pistolet d'honneur à Berezowsky.

Dans les élections municipales de janvier 1881, c'est du programme du Havre qu'on se réclama. Aux élections législatives d'août 1881, dans toutes les circonscriptions sauf deux (Montpellier et Chatellerauld ou se présentaient Brousse et Limousin) c'est sur ce programme exclusif que les travailleurs furent invités à faire acte de classe. Plus de 60.000 volontaires répondirent: Présent! à ce premier coup de clairon. Etant donné que journaux, argent, tout manquait; étant donné, d'autre part, qu'il ne s'était jamais agi d'ouvrir dans les élections des fabriques de députée, mais des écoles socialistes et des bureaux de recrutement révolutionnaire, le succès dépassait toutes les prévisions. Mais tel ne fut pas l'avis de quelques-uns, tard venus au Parti et qui ne l'avaient rallié que comme un tremplin facile pour sauter dans les fonctions électives. Leur candidature était restée sur le carreau; et, désormais convaincus de ne pas ouvrir à deux battants les portes du Palais-Bourbon, le programme qu'ils avaient subi plutôt qu'accepté, était irrémissiblement condamné. Il n'y avait plus qu'à le jeter au panier.

C'est à cette tâche qu'ils s'attelèrent; et, au Congrès national de Reims, en novembre 1881, on put voir - scandale inoubliable pour ceux qui ont dû en être les témoins écoeurés - tous les blackboulés, depuis Joffrin jusqu'à Labusquière, se lever l'un après l'autre et invoquer leur déconfiture personnelle à l'appui de la destruction immédiate d'un programme coupable - ce sont leurs propres expressions - "de leur avoir enlevé plus d'électeurs qu'il ne leur en avait rallié".

Cependant le Congrès, bien que recruté exclusivement dans les bureaux du Prolétaire, n'osa pas aller jusqu'au bout du service qu'on lui demandait. Il se contenta de prendre en considération une motion, en faveur de programmes multiples et divers, abandonnés à l'autonomie des localités (lisez au savoir-faire des candidats); mais il "maintint en vigueur, jusqu'à ce que le parti ait pu régulièrement en décider, le programme dit minimum".

Ce maintien - même provisoire - ne faisait pas le compte des partisans de la nouvelle "politique des possibilités", qui n'étaient pas sans inquiétudes sur le prochain Congrès national, malgré le soin qu'ils avaient pris d'en fixer le siège dans une ville alors à leur dévotion: Saint-Etienne. Aussi ouvrit-on la fameuse campagne de petits papiers et de grosses calomnies contre les hommes que le Congrès de Reims venait de démontrer incapables de se soumettre ou de se démettre. Eux debout, il n'y avait pas à songer à escamoter le programme. Force était donc de les tuer - le mot a été prononcé - et pour cela on ne recula devant aucun moyen.

En même temps, on profitait de la dernière vacance législative qui se produisait dans le XVIIIème arrondissement, pour faire en détail ce qu'on n'avait pu obtenir en bloc de la majorité, cependant si complaisante, de Reims, et on déchirait le programme. Adieu "l'appropriation collective des moyens de production"! Adieu "l'action révolutionnaire"! Adieu "la réduction à huit heures de la journée de travail", - ce legs de l'Internationale (à laquelle on faisait cependant profession de se rattacher)! Adieu "la garantie légale d'un minimum de salaire", etc. Tout cela - c'est-à-dire la chair et le sang du parti ouvrier, son

unique raison d'être - était biffé à Montmartre et remplacé par la vieille formale élastique de Louis Blanc: "De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins", et par les blagues intransigeantes de la suppression de la présidence et du Sénat.

C'est ce que candidat-Joffrin, "fatigué de recevoir des pommes cuites", appelait maximiser nos revendications.

Les moyens mis en oeuvre pour créer la majorité possibiliste de Saint Etienne dépassent tout ce qu'on pouvait imaginer: 1- l'ouverture du Congrès avait été renvoyée du 9 au 25 septembre, afin de permettre la constitution d'une majorité à tout faire; 2- par une décision in extremis de la Commission organisatrice, le vote par groupe avait été substitué au vote par délégué, jusque-là pratiqué dans tous nos Congrès, de façon à donner jusqu'à cinq voix au même délégué; 3- des mandats en blanc avaient été arrachés à quantité de groupes des départements, et l'abus de ces mandats avait été poussé à tel point que des délégués ignoraient encore le dimanche 24 les groupes qu'ils devaient représenter le lundi 25: Rouanet de Narbonne, était délégué de Brest, alors qu'il se déclarait la veille délégué de Paris; Rennes était représenté par un conseiller municipal de Saint-Etienne, Joly; Paris par un "patron" de Roanne, Gouttenoire; Dijon, par un Stéphanois, Gillier. Un des meneurs du Prolétaire avouait avoir distribué à lui seul jusqu'à seize de ces blancs-seings; 4- contrairement aux attributions du Comité national qui, en obligeant ses membres à rendre compte de leur mandat au Congrès national annuel, leur interdisait d'en faire partie, le Congrès avait admis avec droit de vote, c'est-à-dire comme chargés de se contrôler eux-mêmes douze membres du Comité national; 5- en violation d'une décision du Congrès du Havre, portant que nul ne pourrait être délégué avec de l'argent bourgeois, les délégués de Marseille, venus aux frais d'une municipalité radicale, avaient été tous validés. Validé également le député bourgeois Clovis Hugues, ancien adversaire de la candidature de Blanqui, prisonnier et apologiste passé et futur du fusilleur de mai, Louis Blanc.

Dans ces conditions, le champ de bataille devait demeurer aux possibilistes ou joffrinistes, autrement dit à ceux qui, préoccupés avant tout de décrocher la timbale municipale ou législative, voulaient autant de programmes que d'arrondissements ou de quartiers, pour y inscrire, selon les besoins de leur candidature, "la prompte exécution du canal dérivé du Rhône" (2), "des distributions gratuites de cépages américains" (3), ou "l'achèvement de la rue Monge" (4).

Mais en même temps qu'il succombait à Saint Etienne sous les votes d'une majorité factice et trompée, le programme d'expropriation de la classe capitaliste et d'appropriation collective des moyens de production était repris et affirmé à nouveau par le Congrès national de Roanne, qui continua glorieusement la tradition révolutionnaire de toutes nos grandes assises prolétariennes, depuis cinq ans...

Dans son journal l'Egalité, M. Guesde se félicita de la scission qui venait de se produire:

La coupure qui vient de se produire, écrira-t-il dans l'Egalité du 15 octobre 1892, entre l'élément parlementaire et l'élément révolutionnaire de notre prolétariat en travail d'organisation, ne peut qu'être inscrite à l'actif de la transformation sociale, que nous poursuivons et qui s'imposera d'autant plus vite et d'autant plus sûrement, que nous aurons laissé sur la route tous ceux qui, dans l'affranchissement général, n'avaient en vue que leur avènement particulier.

Grâce au Congrès de Roanne qui l'a confirmé et perfectionné, le programme expropriateur de Marseille et du Havre reste le drapeau unique de tout ce que notre prolétariat compte de soldats acquis à la socialisation des moyens de production obtenue de haute lutte.

Rien de plus gênant qu'un programme unique, qui, s'il permettait de grouper, au fur et à mesure de leur recrutement, les forces ouvrières pour l'assaut à donner à l'ordre capitaliste, éloignait des candidats les voix bourgeoises ou embourgeoisées, seules en mesure aujourd'hui de faire des élus.

(2) Art. 20 du programme de M. Brousse à Montpellier en août 1881.

(3) Discours de Labusquière à l'appui de la candidature possibiliste de J. B. Dumay, à Belleville, en février 1883.

(4) Dispositions complémentaires du programme Chabert, août 1893.

Enfermé dans son objectif d'appropriation collective et dans son moyen révolutionnaire, le Parti ouvrier, tel que l'avaient constitué nos Congrès de Marseille et du Havre, et tel que l'a maintenu le Congrès de Roanne, ne menait à rien qu'aux barricades, tandis qu'avec la faculté une fois décrétée de couvrir du pavillon de la classe prolétarienne toute espèce de marchandise radicale ou opportuniste au gré des localités, voici l'ère des succès électoraux ouverte toute grande. (Foire aux candidats).

Les raisins étaient alors trop verts. Depuis, M. Guesde s'est déjugé.

Alors il n'était pas éloigné des théories révolutionnaires. Il nous suffirait d'en avoir pour preuve son article intitulé: «*Nous aussi*» dans l'*Égalité* du 5 novembre 1882:

Ce n'est pas sur la question de la dynamite que nous nous séparons des anarchistes, prêts que nous sommes à employer, comme ces derniers, toutes les ressources que nous fournit la science pour notre oeuvre d'affranchissement de l'humanité.

Tous les moyens nous paraîtront bons, qui iront au but, c'est-à-dire à l'expropriation gouvernementale de la bourgeoisie, en vue de son expropriation économique.

Nous ne sommes pas pour rien les successeurs et les vengeurs des pétroleurs de 1871.

Léon de SEILHAC

"Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)"

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 112 à 121
